



# Bulletin d'information de décembre 2018

## La municipalité de Lagny vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année



Photos des Travaux des enfants de l'accueil périscolaire décembre 2017



**Mairie de Lagny**  
930 rue Principale  
60310 Lagny  
  
Tel : 03 44 93 01 05  
Mail : [mairie-de-lagny60310@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-lagny60310@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.lagny.fr](http://www.lagny.fr)

**Ouverture du secrétariat de mairie**  
Le mardi de 14 h à 15 h 30  
Le Jeudi de 13 h à 15 h 30  
Le vendredi de 18 h à 19 h 30

**Permanence des élus :**  
Le mardi de 17 h 30 à 18 h 30  
Le vendredi de 18 h à 19 h 30





## L'édito du Maire



Chères habitantes et habitants,

C'est un moment particulier pour moi cette année de faire ce traditionnel mot du Maire du dernier bulletin municipal de l'année.

Effectivement début janvier je ferai ma 10ème élocution lors de la traditionnelle cérémonie de vœux le 6 janvier à 11h à la salle des fêtes.

Et oui déjà 10 ans que le temps passe vite. Le 9 mars 2008 vous m'avez apporté votre confiance en élisant ma liste au premier tour et vous m'avez de nouveau témoigné cette confiance le 23 mars 2014 afin de gérer et de développer notre belle commune. Je tiens à vous remercier pour cette marque de confiance.

Je vais vous dresser un bilan des faits marquants de ces 10 années à la tête de la commune.

Mais avant je tiens à féliciter et à remercier le conseil municipal de 2008 à 2014 et celui en place actuellement pour le travail accompli pendant ces dix années, mais maintenant passons au bilan.

Nous sommes la première commune en France à avoir pris la décision de prendre en charge l'intégralité financière des boîtes de branchement et les travaux à la parcelle, frais qui devaient être pris comme partout dans les communes par les propriétaires. Le nombre de maison à brancher était de 230, ces habitations ont été dotées d'une boîte de branchement qui nous est revenu à 460 000€ et 216 maisons ont été raccordées pour un montant de travaux de 695 775 €. Le montant total de cette opération est de 1 155 775€ pris en charge par la commune.

Nous avons rénové et modernisé les bâtisses communales (salle des fêtes, ancienne poste, presbytère en 3 logements, école, murs de l'ancienne mairie, murs de l'enceinte du cimetière et création d'allées piétonnes mais aussi réfection d'une partie de la toiture de l'église, notre monument aux morts a également fait peau neuve, création du site funéraire le tout pour un montant de 698 402€.

Côté éclairage public notre village avait une lampe tous les deux poteaux en 2008, maintenant chaque poteau à sa lampe afin que la visibilité le soir soit optimum et que vous soyez en sécurité.

De gros travaux de voirie et d'aménagements ont également eu lieu avec des trottoirs et allées piétonnes dans pratiquement toutes les rues ainsi que la sécurisation de la route Départementale, rue de la barre et rue principale pour un montant au total 1 039 148€. On peut rajouter 375 000 € du Département sur la RD 39. Au total sur notre voirie 1 414 148€ de réalisés.

Des aménagements pour nos enfants ont été réalisés au stade, aire de jeux, terrain de pétanque, panneau de basket le tout pour un montant de 26 119€.

Nos chemins communaux ont également été renforcés pour un montant de 126 000€.

Un bâtiment communal a été construit et nous avons investi dans du matériel (camion benne, tracteur, balayeuse, épaveuse, lame déneigement, etc.) que nous avons fait pour un montant 145 000€.

Nous avons également augmenté le patrimoine communal en achetant la maison à côté de la salle des fêtes pour un montant de 95 000 € afin d'y faire une maison des associations et de la culture où nous avons réalisé des travaux (toiture, isolations, mise aux normes PMR) pour un montant de 135 000€.

L'acquisition de terrain a été également réalisé pour un montant de 24 500 €

Un parking a été créé pour un montant de 54 932 €.

Nous avons également su redynamiser notre commune en mettant en place Noël des enfants, Pâques, fêtes communales, 14 juillet, randonnée, course pédestre, bouquinerie, exposition d'arts, marché gastronomique avec l'aide de nos associations mais financés par la commune.

Comme vous pouvez le constater nous avons orienté nos investissements et nos projets sur le bien vivre à Lagny et j'espère que vous le ressentez.

Sébastien NANCEL  
Votre Maire et  
Conseiller Départemental de l'OISE

## Sommaire :



<b>Le mot du Maire</b>	<b>P 2</b>
<b>Vos élus</b>	<b>P 4 et 5</b>
<b>Informations officielles</b>	<b>P 6 à 11</b>
- Compte rendu de réunion de conseil municipal	
<b>Le Village</b>	
- Retour sur les travaux	<b>P 12</b>
- Retour sur les évènements passés	<b>P 13 à 14</b>
- Patrimoine	<b>P 15 à 16</b>
- Vos rendez-vous	<b>P 17</b>
- Retour sur l'école de nos enfants	<b>P 18 à 20</b>
<b>La vie à Lagny avec les associations</b>	
- Retour sur ....	<b>P 22</b>
- Agenda	<b>P 23</b>
<b>Les recettes</b>	<b>P 24</b>
<b>Les Jeux</b>	<b>P 25 à 27</b>
<b>Coupon réponse</b>	<b>P 29</b>

**Rédaction, Conception et réalisation : La Commission Communication**

**Nathalie Schmitt, Caroline Leuregans, Sandrine Minard, Delphine Guilbert, Thierry Lazzati, Michael Sanchez.**



# Vos élus



**Sébastien Nancel**  
Maire de Lagny

Conseiller départemental  
Vice-Président de la communauté de communes du Pays des sources  
Président du SIVU Lassigny (*syndicat à vocation unique*)  
Président du SIRP (*syndicat de regroupement pédagogique, Cuy, Dives, Lagny*)

Président de l'ensemble des commissions de la commune  
Permanence en mairie : le mardi de 17h30 à 18h30



**Pascal Capillon**  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

Chargé des finances et de l'administration générale

- Responsable de la commission finance
- Titulaire du syndicat Force énergie
- Responsable de la salle des fêtes

- Suppléant de la commission communication
- Suppléant de la commission chemins et marais
- Suppléant de la commission travaux, Voirie

Permanence en mairie : le vendredi de 18h à 19h30



**Michael Sanchez**  
2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire

Chargé de la communication, des fêtes et de la vie associative.

- Responsable de la commission communication (bulletin, site internet, bouquinerie)
- Responsable du groupe de travail aménagement de la commune (espace vert, éclairage Noël.)
- Titulaire du SIRP Cuy, Dives, Lagny
- Titulaire de la commission Finances
- Titulaire de la commission sécurité routière

- Suppléant de la commission Travaux
- Suppléant de la commission chemins et marais
- Suppléant de la commission appel d'offre

Permanence en mairie : le vendredi de 18h à 19h30



**Dominique Gorecki**  
3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire

Chargé des travaux

- Responsable de la commission Travaux, voirie
- Responsable de la commission chemin et marais

- Titulaire de la commission sécurité routière
- Titulaire du syndicat de la Verse
- Titulaire de la commission d'appel d'offre

- Suppléant au SIVOM des Fontaines

Permanence en mairie : le mardi de 17h30 à 18h30



**Caroline Leuregans**  
Conseillère municipale

- Titulaire de la commission communication
- Titulaire du groupe de travail aménagement de la commune (espace vert, éclairage de Noël)

- Suppléante de la commission finance
- Suppléante de la commission travaux, voirie



**Corinne Bigot**  
Conseillère municipale

- Titulaire de la commission d'appel d'offre
- Titulaire de la commission finance

- Suppléante de la commission communication



**Delphine Guilbert**  
Conseillère municipale

- Titulaire de la commission communication
- Titulaire du groupe de travail aménagement de la commune
- Suppléante de la commission sécurité routière
- Suppléante de la commission finance
- Suppléante du SIRP Cuy, Dives, Lagny



**Emilie Vattel**  
Conseillère municipale

- Titulaire de la commission sécurité routière
- Suppléante de la commission finance
- Suppléante au SIRP Cuy, Dives, Lagny
- Suppléante de la commission communication
- Suppléante de la commission travaux, voirie



**Nathalie Schmitt**  
Conseillère municipale

- Titulaire de la commission communication
- Titulaire du groupe de travail aménagement de la commune
- Suppléante de la commission sécurité routière
- Suppléante de la commission chemins et marais
- Suppléante de la commission finance
- Suppléante de la commission appel d'offres



**Sandrine Minard**  
Conseillère municipale

- Titulaire de la commission finance
- Titulaire de la commission communication
- Titulaire du groupe de travail aménagement de la commune
- Suppléante de la commission sécurité routière
- Suppléante de la commission travaux, voirie



**Virginia Dromat**  
Conseillère municipale

- Titulaire du SIRP Cuy, Dives, Lagny
- Titulaire de la commission finance
- Suppléante au SIVU



**Christian Rollet**  
Conseiller municipal

- Titulaire au Sivom des Fontaines
- Titulaire de la commission appel d'offres
- Titulaire de la commission chemins et marais
- Titulaire de la commission travaux et voirie
- Suppléant de la commission communication
- Suppléant de la commission finance



**Joel Thiebaut**  
Conseiller municipal

- Responsable de la commission sécurité routière
- Titulaire du Sivom des fontaines
- Titulaire de la commission chemins et marais
- Titulaire de la commission Travaux, voirie
- Suppléant de la commission communication
- Suppléant de la commission finance
- Suppléant syndicat force énergie



**John Llerena**  
Conseiller municipal

- Titulaire de la commission chemins et marais
- Titulaire de la commission travaux et voirie
- Titulaire du groupe de travail espace vert
- Suppléant au Sivom des Fontaines



**Thierry Lazati**  
Conseiller municipal

- Titulaire de la commission communication
- Suppléant du SIRP Cuy, Dives, Lagny



## Informations officielles

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 24 août 2018**

L'an deux mil dix-huit, le 24 août à 19 h 45, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Sébastien NANCEL, Maire.

**Présents** : Mmes Nathalie SCHMITT, Delphine GUILBERT, Emilie VATEL

MM Pascal CAPILLON, Dominique GORECKI, Christian ROLLET, Michaël SANCHEZ, Thierry LAZZATI, John LLERENA.

**Absents excusés** : Caroline MAIA DA SILVA, Corinne BIGOT pouvoir à Sébastien NANCEL, Joël THIEBAUT, Sandrine MINARD pouvoir à Pascal CAPILLON

**Absents** : Virginia DROMAT

Le compte rendu du 14 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à ce que soit ajouté à l'ordre du jour le point suivant :

- Désignation de 5 propriétaires (3 titulaires et 2 suppléants) pour le renouvellement du bureau de l'association foncière avant dissolution

### 1. **DELIBERATION CIAF.**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les résultats de l'enquête publique qui s'est déroulée du 20 février au 22 mars 2018 liée au canal Seine-Nord Europe et à la déviation ouest de Noyon.

Après avoir ouï l'exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur la proposition d'aménagement foncier et autorise Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.

### 2. **DELIBERATION CONVENTION RGPD ET DOP.**

Le Maire de Lagny

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement 2016/679 du Parlement Européen relatif au traitement et à l'usage des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données – dit RGPD

Vu la loi du 14 mai 2018, votée par le Parlement Français



Vu l'article 35 et l'article 39 du RGPD relatifs aux conseils et à la formation DPO et RGPD à destination des responsables du traitement des données

Les collectivités traitent au quotidien des données à caractère personnel concernant les agents mais aussi les usagers et administrés. La collectivité, en tant que responsable des traitements, doit veiller à ce que les données personnelles soient collectées pour un usage déterminé, légitime et pertinent, pour une durée limitée, en toute sécurité et confidentialité, en respectant le droit des personnes.

Dans le cadre de la démarche de mise en conformité de la commune avec le nouveau règlement européen relatif à la protection des données personnelles dit RGPD, la commune souhaite mettre en œuvre cette procédure de désignation d'un DPO (délégué à la Protection des Données) et lui permettre d'engager au plus vite les mesures de formation permettant la mise en œuvre du Plan de mise en conformité de la commune (PIA).

Le conseil municipal est amené à se prononcer sur le projet de convention proposant la désignation de Solstice Conseils-Solutions Citoyennes comme DPO auprès de la CNIL.

La délégation du DPO à cette structure est sans incidence financière pour la commune.

Considérant l'intérêt de procéder à cette désignation,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, il est proposé au conseil de :

- Approuver le projet de délibération présenté
- Autoriser Monsieur le Maire à signer la présente convention portant mise en œuvre du DPO et du plan de formation individuelle pour la réalisation du PIA, la protection et l'usage des données, la formation du ou des responsables de traitement des données.

### **3. TRAVAUX.**

Monsieur le Maire présente différents devis pour les travaux :

- Rue du Château, aménagement trottoirs  
COLAS 24.130,62 € HT  
VADEZ 16.113,25 € HT
- Rue du Château, assainissement pluvial  
COLAS 11.438,27 € HT  
VADEZ 4.960,65 € HT
- Ruelle de l'Hôpital, réalisation d'enrobés aux sorties de maisons  
COLAS 9.125,72 € HT  
VADEZ 5.776,80 € HT

Il reste à faire chiffrer la rue Principale et la rue de la Barre pour enlever l'herbe et mettre de l'enrobé.



Pour la rue Principale Monsieur le Maire explique que du côté droit vers LASSIGNY et plus approprié pour mettre l'enrobé étant donné que de l'autre côté à plusieurs endroits la continuité PMR ne serait pas assurée.

Concernant la Ruelle de l'Hôpital après discussion sur les matériaux à mettre en place pour des questions d'uniformités et que ce soit plus harmonieux avec l'existant, Monsieur le Maire propose de mettre de l'émulsion sur toute la voie ainsi que sur les entrées de maisons.

#### **4. PLACE DE LA MAIRIE.**

Monsieur le Maire donne le résultat de l'enquête qui a été faite auprès de la population pour le changement de nom de la Place de la Mairie.

400 personnes étaient susceptibles de répondre mais seulement 36 réponses nous sont parvenues comme suit :

- 26 OUI
- 9 NON
- 1 Sans opinion

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec une voix d'abstention, décide de changer le nom de la Place de la Mairie et de lui donner le nom « Place du 19 septembre 1914 ».

Une cérémonie sera faite le 11 novembre prochain pour ce changement.

Voir pour les panneaux.

#### **5. DESIGNATION DE 5 PROPRIETAIRES EXPLOITANTS OU NON (3 titulaires et 2 suppléants).**

Suite à un courrier de la Direction Départemental des territoires de Beauvais, le conseil municipal doit désigner 5 propriétaires exploitants ou non, soit 3 titulaires et 2 suppléants, pour le renouvellement du Bureau de l'Association Foncière afin de pouvoir la dissoudre car le commun est impacté par la construction du Canal Seine-Nord Europe.

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne les propriétaires suivants :

##### **TITULAIRES :**

- Alain THOMAS
- Jean-Marie TIMMERMAN
- Michel CAMUS

##### **SUPPLEANTS :**

- Régis CATOIRE
- Françoise ROLLET



## 6. QUESTIONS DIVERSES.

- Une subvention a été accordée à hauteur de 45.577,78 € pour la Maison des Associations et de la Culture par l'Etat au titre de la DETR.
- La commune de Plessis de Roye recherche des bénévoles pour « Un village, Un feu » du 8 septembre prochain.  
Une réunion est organisée le 31 août prochain à 19 heures à la salle des fêtes de Plessis de Roye.
- Le 30 novembre prochain, le contrat de Philippe BOURLON arrive à son terme. Il fait valoir ses droits à la retraite. Il arrêtera le 23 septembre pour solder ses congés.  
Pour 2019, il n'y aura qu'un employé et en cas de travail intense, la commune prendra une société si besoin.
- Monsieur Christian ROLLET demande ce que l'on peut faire au niveau de la benne à verres car c'est sale.  
La société GURDEBEKE en venant vidé la benne, a laissé tomber du verre partout et n'a pas nettoyé.

Quand la benne est pleine, certaines personnes déposent le verre autour de la benne.

- La commune fait un échange de terrain avec Monsieur LUCAS afin de créer un parking au stade.  
La société TORREKENS doit venir chiffrer.

Des places PMR seront créées.

Séance levée à 21 h 30

*Compte rendu rédigé par Yolande Rocquencourt la secrétaire de Mairie*



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 12 octobre 2018**

L'an deux mil dix-huit, le 12 octobre à 19 h 45, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Sébastien NANCEL, Maire.

**Présents** : Mmes Nathalie SCHMITT, Delphine GUILBERT, Corinne BIGOT, Sandrine MINARD  
MM Pascal CAPIILLON, Dominique GORECKI, Christian ROLLET, Thierry LAZZATI, John LLERENA.

**Absents excusés** : Emilie VATEL pouvoir à Sébastien NANCEL, Virginia DROMAT, Joël THIEBAUT, Michaël SANCHEZ

**Absents** : Caroline MAIA DA SILVA

Le compte rendu du 24 août 2018 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Décision modificative
- Désignation d'un délégué pour la commission de contrôle des élections

Le conseil municipal approuve le rajout de ces deux points.

## **1. TRAVAUX PARKING STADE.**

Monsieur le Maire propose un devis de la société CAP DEFRANCE pour les travaux d'aménagement de parking au stade. Celui-ci s'élève à 11.040 € HT soit 13.248 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les travaux et le devis et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Monsieur le Maire propose un devis de la société CAP DEFRANCE pour les travaux de création d'un parking au stade. Celui-ci s'élève à 24.570 € HT soit 29.484 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les travaux et le devis et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

## **2. DECISION MODIFICATIVE.**

Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative comme suit :

Au compte 2128	- 35.000
Au compte 2151	- 15.000
Au compte 2152	+ 50.000

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve cette décision modificative et autorise Monsieur le Maire à la signer.



### **3. DESIGNATION D'UN CONSEILLER POUR LA COMMISSION DE CONTROLE DES ELECTIONS**

Suite au changement national du contrôle des listes électorales, la commission administrative devient commission de contrôle. Un délégué, membre du conseil municipal doit être désigné.

Madame Corinne BIGOT se porte candidate.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, désigne donc Madame Corinne BIGOT comme délégué de la commune pour la commission de contrôle des listes électorales.

### **4. QUESTIONS DIVERSES.**

- Peinture, voir avec l'atelier peinture pour peindre un pent de mur.
- 11 novembre

Séance levée à 20 h 15

*Compte rendu rédigé par Yolande Rocquencourt la secrétaire de Mairie*

## La commune de Lagny

### Retour sur :

### Les travaux dans la commune :

#### L'aménagement d'un parking au stade:



La municipalité de Lagny ayant acquis récemment une parcelle de terrain sur notre territoire communal, et après en avoir décidé au conseil municipal, la municipalité l'a échangé avec une parcelle de Mr Lucas. Cet échange nous permet de construire un parking près du stade du village. Ce qui sécurisera le stationnement en évitant que les voitures se garent sur le talus ou en bord de route, et facilitera les organisations de manifestations sportives et municipales qui se déroulent au stade de notre village.

La parcelle sera mise en herbe pour moitié et en cailloux sur l'autre moitié près du chemin. Des aménagements types barrières et portiques bois y ont été posés pour sécuriser l'accès.

Les travaux confiés à la société CAP Defrance sont en cours en ce moment.

#### Les travaux de la maison des associations et de la culture :



Les travaux d'aménagement de la maison des associations sont actuellement en cours. Les aménagements intérieurs sont au stade de finition. Ceux des aménagements extérieurs concernant les raccordements d'assainissement, d'eau pluviale, la confection d'une terrasse et l'accessibilité personnes à mobilité réduite ont débuté.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 06 janvier 2019 lors de la cérémonie des vœux de la municipalité qui sera également l'occasion d'inaugurer cette maison des associations et de la culture.

#### La réfection de l'allée du cimetière et de l'église:



Philippe Burlon et Michael Dromat les employés communaux ont réalisé la réfection de l'allée principale de l'église et du cimetière.

Après la conception d'une rampe d'accès à l'église et un accès personne à mobilité réduite réalisés sur le côté de l'église en 2017, c'est maintenant la totalité des sols briques et dalles ciments cassées entourant l'église qui ont été remplacé, facilitant l'accès à l'édifice.

Ils ont également entretenu les allées en gravier du cimetière comme tous les ans.

## La commune de Lagny



## Retour sur :

### La cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918:

#### Devoir de mémoire



En cette année du centenaire de la commémoration de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918, de nombreuses personnes se sont rendues au monument aux morts pour honorer les victimes civiles et militaires de la grande guerre.

La météo automnale n'a pas découragé la municipalité, les habitants, les pompiers ainsi que de nombreux enfants accompagnés de leurs parents dans leur attachement au devoir de mémoire et à la préservation du patrimoine mémoriel.

La municipalité a déposé une gerbe de fleurs, le Maire a lu le message du ministère après que les adjoints ont égrainé la longue liste des noms des victimes civiles et militaires de Lagny lors de ce conflit.

Les enfants des écoles du regroupement scolaire sous l'impulsion et en présence de leurs enseignants ont tour à tour pris la parole pour chanter des comptines par les plus petits, lu des lettres de poilus par les moyens tandis que les plus grands lisaient le message délivré par l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAC) pour le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

Les enfants de la chorale Solecus ont brillamment interprété la Marseillaise et la Madelon pour rendre hommage à leur tour aux victimes du conflit.

Les enfants ont travaillé à l'école avec leurs enseignants sur ce conflit. Ils ont édités et remis à chaque enfants, un petit livret intitulé 1918 - 2018 les enfants des écoles de Lagny, Cuy et Dives se souviennent. Livret très complet et compréhensible par les plus jeunes.

Grâce à leur implication et à leur travail, les enfants ont rendu cette commémoration plus vivante que jamais. Nous avons parfaitement pu mesurer leur parfaite connaissance de l'histoire rendant leurs hommages des plus sincères.



## La commune de Lagny

## Retour sur :

### L'inauguration de la plaque de la place du 19 septembre 1914:



Après avoir consulté les habitants du village, qui ont approuvé à une très large majorité l'idée de renommer la place du village « Place du 19 septembre 1914 », la municipalité et les participants de la commémoration du 11 novembre 1918 ont inauguré la plaque en marbre qui orne un mur de cette place.

La dramatique date du 19 septembre 1914 entre maintenant un peu plus dans le quotidien de notre village afin que les générations futures n'oublient jamais les événements tragiques qui marquent l'histoire de notre commune.

Pour mémoire, lors de ce sombre jour du 19 septembre 1914, le Maire Paul Picart, le curé Denis Flamand, Jules Leclerc, Octave et Fernand Lavacquery tous habitants de Lagny furent fusillés pour l'exemple sur la place du village par les Uhlans, terribles soldats Allemand désireux de semer la terreur lors de ces premières semaines de cette terrible guerre.

Victimes civiles innocentes, les cinq hommes pris comme otage furent obligés de creuser leurs tombes avant de mourir.

Ce jour funeste marqua l'histoire de notre village par la perte de cinq hommes impliqués dans la vie de la commune, mais aussi par le préjudice matériel et moral subi par de nombreux habitants de Lagny comme vous pouvez le lire dans le rapport et procès-verbal rédigé par la commission d'enquête.

La guerre venait à peine de débuter que Lagny paiera un lourd tribut et subira ce jour-là, humiliation, terreur et spoliation.

Cette date apposée sur la place met en lumière les souffrances et les injustices subies par notre village pendant la guerre. Cent ans après, cette décision n'a pas comme but d'afficher quelque rancœur que ce soit envers l'ennemi de l'époque mais plutôt de se rappeler de ce que l'homme est capable d'infliger à l'homme, que la folie et la barbarie des hommes étaient à nos portes, que notre liberté est fragile et précieuse et que nous mesurons par-là l'engagement des hommes et des femmes qui l'ont défendu pour qu'aujourd'hui nous puissions les honorer et défendre à notre tour ces valeurs.



## La commune de Lagny

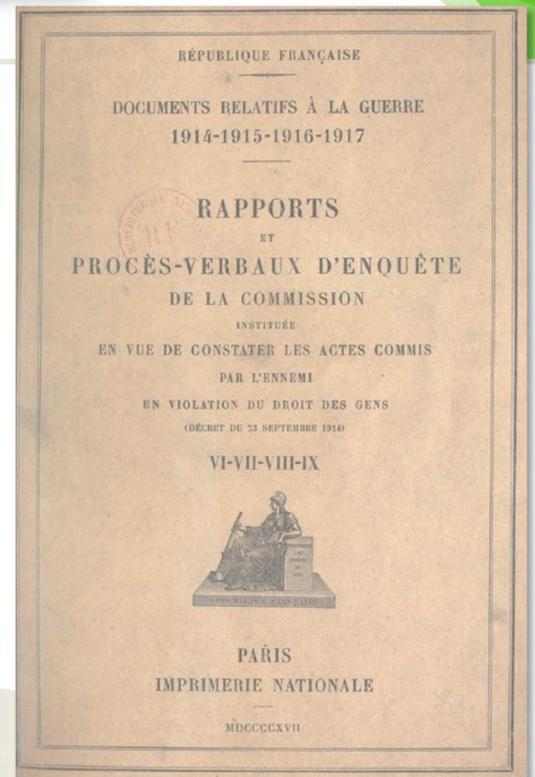
### Le 19 septembre 1914 à Lagny :

Les faits qui se sont déroulés le 19 septembre 1914 à Lagny ont été recueillis par le Capitaine Vitali substitut du commissaire rapporteur près du conseil de guerre de l'armée en vue de constater et consigner les actes commis par l'ennemi. Procès-verbal consigné dans un ouvrage dont voici l'extrait concernant notre commune.

L'ouvrage relatant les actes commis par l'ennemi envers les civils de Lagny et des villes alentours est consultable sur le site internet Gallica de la bibliothèque Nationale de France.

Devant la complexité de la recherche et de l'adresse d'hébergement du livre, un lien direct est mis sur le site internet de la commune rubrique - Patrimoine > le 19 septembre 1914.

*Merci à Kristelle Bronnec, habitante de Lagny qui nous a fait profiter de ses connaissances et de ses recherches.*



N° 137.

**DÉPOSITION** reçue, le 22 avril 1917, à LAGNY (Oise), par M. le capitaine VITALI, substitut du commissaire-rapporteur près le Conseil de guerre de la 1<sup>re</sup> Armée.

DEFRANCE (Édouard), 57 ans, adjoint faisant fonctions de maire, domicilié à Lagny : Serment prêté.

Le 12 septembre 1914, un régiment de uhlans brandebourgeois (Graf Haeseler) n° 11, vint cantonner à Lagny. Sous le prétexte mensonger que leurs canons auraient été abîmés, ils réunirent à la mairie tous les jeunes gens qu'ils trouvèrent, environ une vingtaine; ils les ficelèrent sur une voiture et les emmenèrent en Allemagne.

— 148 —

Ils firent venir à la mairie le maire, le curé et tous les hommes qu'ils trouvèrent. Ils firent fouiller les maisons pour trouver les armes. Ils ont trouvé un vieux fusil rouillé chez M. le curé et des cartouches de chasse chez M. Raymond Leclercq.

Prétendant que l'on avait voulu détériorer leurs canons, ils ont pris le maire, M. Picard, âgé de 55 ans environ; le curé, M. Flamant, 50 ans; M. Leclercq (Raymond), 50 ans environ; M. Lavaquery (Octave), âgé de 60 ans environ; M. Lavaquery (Fernand), 30 ans environ, fils du précédent. Ils les ont emmenés derrière la mairie, leur ont bandé les yeux et les ont fusillés.

Pendant ce temps-là, avec d'autres de mes compatriotes, j'étais prisonnier dans l'école.

Ce régiment partit le matin; il revint le soir, et le même officier demanda dix-huit otages, qui furent gardés toute la nuit.

Ils ont enlevé beaucoup de bétail; pour les uns, ils ont donné des bons de réquisition, mais pour la plupart ils n'ont rien donné. Ils nous ont enlevé nos instruments agricoles et les ont fait transporter à Crisolles, où ils ont été détruits en grand nombre.

Avant le départ, les arbres fruitiers ont été sciés, les puits ont été comblés de fumier, beaucoup de caves ont été détruites à l'explosif.

Ils se sont emparés des titres au porteur que possédait M<sup>me</sup> Mazier, pour une somme de 12.000 à 14.000 francs. Chez M. Gret (Ernest), ils ont pris les récépissés de dépôt des titres déposés à la Société Générale. La commune a été imposée de 58.000 francs de contributions de guerre pendant leur séjour.

Tous les habitants étaient obligés de saluer, sous peine d'amende et de prison; tous étaient obligés de travailler; des jeunes filles furent mises en prison pour n'avoir pas été travailler. Les Allemands obligèrent plusieurs fois de mes compatriotes à vider leurs cabinets.

Le lendemain du jour où M. Picard et ses compatriotes furent fusillés, M<sup>me</sup> Picard demanda un laissez-passer à l'officier qui commandait. Ce laissez-passer est signé : v. Koscielsky, général-major commandant la 42<sup>e</sup> brigade de cavalerie royale de Prusse.

Lecture faite, persiste et signe avec nous.



# Lagny

## Noir et blanc



## La commune de Lagny

## Vos rendez-vous

### - La distribution du colis des aînés :



C'est avec grand plaisir que l'équipe municipale ira à la rencontre de nos Aînés pour leur remettre le traditionnel colis de Noël

**Le samedi 15 décembre 2018 de 9 h à 13 h**

### - Le petit cadeau de fin d'année de la municipalité :



Comme tous les ans la municipalité a décidé d'offrir un petit cadeau à chaque foyer de la commune.

Cette année, la municipalité a choisi un nouveau cadeau siglé Lagny.

Les conseillers municipaux passeront en cette fin d'année pour vous distribuer ce petit présent.

### - Les vœux de la municipalité et l'inauguration de la maison des associations et de la culture le dimanche 06 janvier 2019 :



**Mr Sébastien Nancel**

*Maire de Lagny*

*Conseiller départemental*

*Vice-président de la Communauté  
de commune du Pays des sources*

Ses Adjoints,

Et l'ensemble du Conseil Municipal de Lagny,

**ont le plaisir de vous inviter,**

**à la cérémonie des Vœux de la municipalité ainsi qu'à  
l'inauguration de la maison des associations  
et de la culture de Lagny.**

qui auront lieu le

**Dimanche 06 janvier 2019**

**à 11h à la salle des fêtes de Lagny**

**2019**



# Le coin des écoliers et des petits reporters

## La classe du CE1 CE2 de Dives :

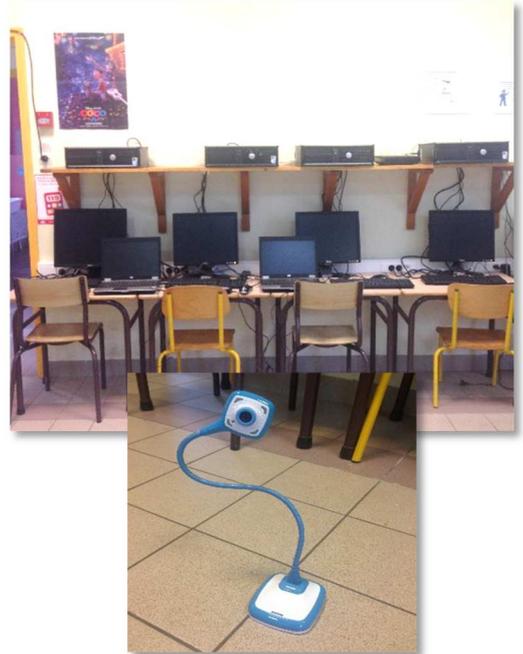
Une nouvelle année scolaire a commencé... notre classe a été dotée d'ordinateurs par le biais de la commune ainsi que de l'Inspection. Un grand merci pour cet équipement qui va nous permettre de travailler convenablement. De plus, le SIRP a gentiment acheté une caméra permettant de créer des films d'animations. L'année dernière ce projet avait pu être réalisé par le prêt d'une caméra provenant de l'Inspection, cette année nous avons la nôtre ; alors encore un grand merci.

Notre classe a participé à la semaine du goût. Nous avons pu profiter de la récolte de notre jardin pour cuisiner des quiches à la courgette et des gâteaux potiron/noix de coco/orange.

Voici la recette du gâteau...miam, miam !!!

Nous avons participé à la marche « Mets tes baskets et bats la maladie » pour l'association ELA Vendredi 19 octobre 2018 avec la classe des GS-CP de Lagny ainsi que les marcheurs de Roye, du club Coeur et Santé. Cette marche permet de sensibiliser et de faire connaître la leucodystrophie.

*Mme Kaleta, enseignante de l'école de Dives et les enfants*



Gâteau moelleux au potiron, noix de coco et orange.

### Ingrédients

1 orange (jus et zeste)  
400g d'eau  
300g de chair de potiron  
100g de beurre  
120g de sucre  
100g de noix de coco  
3 œufs  
1c. à café de cannelle en poudre  
1c. à café de noix de muscade  
100g de farine  
1 sachet de levure chimique

Préchauffer le four à 180° (thermostat 6)

Hacher les zestes et les mettre dans une cocote avec l'eau.

Mettre le potiron coupé en petits morceaux dans le panier de la cocote.

Cuire le potiron à la vapeur environ 10 minutes.

Après cuisson, récupérer le potiron et l'égoutter en le pressant avec une cuillère si besoin.

Passer l'eau de cuisson pour récupérer les zestes.

Mettre dans un saladier le potiron égoutté, le beurre, le sucre, la noix de coco, les œufs, la cannelle, la muscade, le zeste, le jus d'orange.

Mélanger pour obtenir une pâte homogène.

Ajouter la farine et la levure et mélanger.

Verser cette préparation dans un moule de 24 cm de diamètre et enfourner 15 minutes à 180° puis 25 minutes à 160°

## Le coin des écoliers et des petits reporters

### La classe de GS CP de Lagny :



"Avant, à l'école, nos vélos étaient un peu cassés..."

Ils étaient rouillés, les guidons ne marchaient plus. Quand on tournait les pédales, les roues ne tournaient pas. Et parfois les pédales ne tournaient pas du tout.

A la rentrée, on a eu de nouveaux vélos, une trottinette et une draisienne (nous on l'appelle « la moto »). Ils roulent vraiment très bien ! On est très heureux, merci pour ces beaux vélos !

*La classe de GS et CP de Lagny*

## Nettoyons la nature!

Le 28 septembre 2018

Aujourd'hui nous sommes allés nettoyer quelques rues du village. Nous portions tous un gilet de sécurité et des gants pour protéger nos mains. Nous avons fait des petits groupes avec les parents qui étaient venus nous aider.

Nous avons mis les déchets trouvés dans de grands sacs poubelle verts. Nous en avons trouvés beaucoup.

Ces déchets, s'ils sont jetés dans la nature, mettent beaucoup de temps à disparaître et ils polluent notre environnement.

*La classe de GS et CP de Lagny*



Les enfants de la grande section de maternelle et du CP de Lagny ont travaillé sur la guerre 1914-1918 à l'occasion du centenaire de l'armistice et en vue de préparer leurs interventions lors des cérémonies du 11 novembre qui ont eu lieu dans les trois communes du RPI.

A cette occasion ils ont décoré leur classe sur le thème du centenaire 14-18.

Bravo les enfants.

## Le coin des écoliers et des petits reporters

### Les CM1 et CM2 de la classe de Cuy parlent de leur premier trimestre:

#### Déjà Novembre !

Cela fait déjà presque 3 mois que l'année scolaire a commencé ! A l'école élémentaire publique de Cuy, l'effectif de la classe est de **29** élèves (14 CM1 et 15 CM2). Il y a plus de garçons (18) que de filles (11). Les élèves des deux niveaux travaillent bien sûr pour acquérir des connaissances et consolider leur niveau, mais, pour les CM2, il s'agit de bien réussir l'année pour partir en 6ème dans les meilleures conditions possibles.

Nous avons quelques projets pour cette année à venir :

- 5 **émissions** de radio en direct à **Radio Puisaleine**. Certains futurs animateurs en herbe ont déjà un p'tit trac !
- **Correspondance scolaire** avec une classe du **Québec**, au Canada. L'expérience de l'an dernier avait bien fonctionné et est donc renouvelée. La motivation mêlée d'excitation est déjà présente, car on a envie de savoir comment on vit de l'autre côté de l'Atlantique.
- un séjour de 2 jours au **Parc du Futuroscope** en avril 2019, avec l'école de Dives. C'est un endroit basé sur l'image dans tous ses aspects (géantes, circulaires, dynamiques, etc...) Les spectacles sont magnifiques et le contenu pédagogique permet une exploitation riche tout au long de l'année.
- un **spectacle-chorale** début juin 2019 avec 5 chansons et des poésies
- Les élèves travailleront la programmation avec le logiciel **SCRATCH**. Ils feront aussi un film d'animation en utilisant notre nouvelle caméra-web.
- Notre conseiller pédagogique de sport de l'inspection nous a proposé d'inscrire la classe à une **animation-rugby**. Deux intervenants officiels de la fédération viendront 5 ou 6 fois enseigner les bases ludiques de ce sport, en se mettant bien sûr au niveau des élèves, sur le terrain en herbe derrière l'école.

Et dans la classe, il y a toujours nos **invités** permanents : le hamster, les phasmes, les poissons...

*M Chaudet enseignant à Cuy et les enfants du CM1 et CM2*



#### On court au collège !

Jeudi 8 novembre après-midi, l'équipe du collège Abel Lefranc de Lassigny a organisé un **défi-cross** pour les collégiens. Les classes de CM2 étaient invitées et donc la nôtre (les CM1 aussi). Le principe était que les enfants effectuent le maximum de tours de terrain en 10 min, chacun à sa vitesse, avec les 6èmes (filles avec filles - garçons avec garçons).

Le soleil était de la partie et les coureurs ont eu droit à une boisson après la course. Le Principal et les professeurs ont donné les résultats globaux et félicité tous les participants. Nos élèves ont retrouvé avec plaisir des camarades des années précédentes, maintenant en 5ème ou en 6ème.

En fin de journée, on nous a gentiment mis à disposition une salle du collège pour attendre l'heure de sortie. Les enfants, bien au chaud, ont lu leur livre tranquillement.

Nous remercions les parents qui se sont proposés pour assurer le retour en voitures. Sans leur disponibilité, la sortie n'aurait pas pu se faire. Nous remercions aussi les maires du RPI qui avaient proposé de prendre en charge le financement de ce transport, mais il n'y avait aucun autocar de disponible à cet horaire.

Nous allons faire une **carte de remerciements** à l'équipe du collège pour l'organisation impeccable de cette agréable sortie sportive.

*M Chaudet enseignant à Cuy et les enfants du CM1 et CM2*

# Le coin des écoliers et des petits reporters

## Les CM1 et CM2 de la classe de Cuy à la radio :

Ce lundi 26 novembre une partie de nos écoliers, et peut être futurs animateurs de radio, se sont rendus après les cours à Carlepont chez radio Puisaleine avec leur enseignant pour animer une émission complète de radio.

Bien que certains élèves de CM2 avaient déjà l'expérience d'une émission qui avait eu lieu l'année dernière, « le direct ça fait un petit peu peur », le trac y était alors perceptible un instant avant la prise d'antenne. Puis c'est avec un naturel déconcertant que chaque enfant a pris la parole pour y exposer son travail.

Pour préparer ce rendez-vous ces cinq élèves devaient travailler à la maison sur un thème de leur choix et devaient rédiger un exposé qu'ils ont présenté en direct à la radio.

Les thèmes étaient aussi divers et variés que la Patrouille de France, les dinosaures, la ville du Touquet, les aquariums et même les compétitions de drift en voiture.

On a pu ressentir à chaque fois la passion et l'envie dans l'exposé de chaque enfant.

Tout y avait été travaillé minutieusement, même le jeu des questions et réponses auquel ils se sont livrés tour à tour.

Ensuite entre chaque morceau de musique choisi par nos animateurs du jour, chaque élève se présentait, racontait sa blague, sa devinette et faisait les lancements musiques avec l'aide de Nicolas le technicien de la radio, le tout, orchestré par Mr Chaudet l'enseignant de Cuy.

L'école enseigne les savoirs essentiels mais aussi permet aux enfants de s'éveiller grâce à ce genre d'expérience. C'est une excellente initiative et l'on vous invite à ne pas rater les prochaines émissions afin d'écouter les autres enfants de la classe CM1/ CM2 du regroupement scolaire.

Merci à Mr Chaudet et à Nicolas l'un des techniciens de cette radio associative « Radio Puisaleine »



**Hep ! Les élèves  
de Cuy passent  
à la radio, en direct  
les:**

**Lundi 17 décembre 2018**

**Lundi 28 janvier 2019**

**Lundi 25 février 2019**

**Lundi 25 mars 2019**

\*\*\*\*

(de 17 h 35 à 19 h 00)

sur

**RADIO PUISALEINE**

(à Carlepont)

FM 100.9 - FM 92.5 - FM 99.1 - sur Internet

\*\*\*\*



Écoutez-nous ooo



## La vie à Lagny avec les associations

Retour sur .....

### La Montagnarde de Lagny avec Lagny omnisports:

Le dimanche 30 septembre, l'association Lagny Omnisports organisait une course à pieds dans la Montagne de Lagny. 109 athlètes sur le parcours de 10 km et 66 sur 5 km sont venus se mesurer à ces parcours de trail très vallonnés. Une quarantaine de coureurs de Lagny omnisports ont affronté le temps de la course leurs collègues des clubs alentours, de Carlepont, Roye, Verberie, Compiègne etc.

Un circuit enfant était aussi au programme pour initier les jeunes pousses aux courses « Nature » et leur faire découvrir d'autres terrains que la traditionnelle piste d'athlétisme ou les courses sur route.



### La bourse aux jouets du comité des fêtes :

Cela fait plusieurs années que le comité des fêtes du village organise une bourse aux jouets et puériculture. Apparemment pour le plus grand plaisir de tous car cette année encore fut un grand succès voir la plus belle bourse aux jouets depuis la création de cet évènement.

Le public répond toujours présent aussi bien pour déposer que pour acheter des articles en tous genres puzzles, poupées, hochets, figurines, poussettes, chaises hautes....

En ce samedi 3 novembre 2018, Le Comité des fêtes de Lagny a donc pu vous proposer pas moins de 567 articles à la vente et 186 d'entre eux ont trouvé preneur.

Les bénévoles sont ravis de ce résultat et remercient les 21 personnes qui ont su leur faire confiance et qui sont venus déposer leurs articles ainsi que toutes les personnes qui leurs ont rendu visite lors de cette journée de vente.

Le Comité des fêtes de Lagny vous donne rendez-vous l'année prochaine à la même période et vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'années.



### Halloween avec le comité des fêtes de Lagny :



Malgré la pluie qui s'est invitée à notre fête d'Halloween, nos sorcières et monstres en tous genres n'ont pas eu peur d'arpenter le village pour semer la terreur. Les habitants effrayés à l'idée de recevoir un sort, ont tous été généreux. Les 31 enfants vous remercient fortement car ils ont eu à se partager pas moins de 28kg de friandises en rentrant à la salle des fêtes, où Hélène et Bernadette les attendaient dans un décor fantastique pour leur conter des histoires terrifiantes. Après toutes ces aventures la journée s'est achevée par une dégustation de croques monsieur et de boissons fraîches.

Le comité des fêtes remercie tous les enfants pour leur participation, tous les généreux donateurs ainsi qu'Hélène et Bernadette pour leur touche artistique. Et enfin tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.



# ARBRE DE NOËL 2018

*Le Comité des Fêtes de Lagny* invite les enfants de Lagny,

## LE DIMANCHE 16 DECEMBRE

**A assister au Spectacle de Noël « Envole moi » sous chapiteau au Pôle Événementiel du Tigre à Margny-lès-Compiègne !**

2h15 de spectacle (entracte de 15 minutes) composé de 14 attractions (Clowns, Equilibristes sur échelles, Trampoline, Chiens, Chevaux, ...).

Rendez-vous à 9h30 sur le parking du Pôle Événementiel Du Tigre (représentation à 10h) (plan ci-dessous).

Le spectacle est offert pour les enfants du village. Vous pouvez y assister avec eux pour le prix de 18 € par personne. Le Comité des Fêtes prendra en charge sur place les enfants non accompagnés d'un adulte.

Les enfants sont à récupérer à 12h15 à la fin du spectacle, sur le parking du Pôle Événementiel du Tigre.

**Attention : réservation obligatoire pour tous !**

Réponse et règlement au plus tard le 20 novembre 2018 dans la boîte aux lettres du *Comité des Fêtes* (ancienne mairie).



## Foie gras maison



### MARINADE POUR TERRINE DE FOIE GRAS

(Proportions pour 400 à 600 g de foie cru)

- 1 cuillerée à soupe de porto (du porto blanc de préférence, pour ne pas colorer le foie),
- 1 cuillerée à soupe d'armagnac (ou de cognac)
- 1 bonne cuillerée à café de vinaigre de Xérès
- 1 cuillerée à café de sucre en poudre,
- 1 cuillerée à café de sel fin
- 1/2 cuillerée à café de poivre blanc,
- 1 bonne pincée de "quatre-épices" (= mélange moulu de poivre, girofle, muscade, cannelle)

### CUISSON DU FOIE

Placer les lobes de foie gras dans une terrine et faire cuire 35' à 85°C OU faire cuire les lobes dans un plat et ensuite placer les lobes cuits dans une terrine

### Que faire de la terrine une fois remplie ?

Sur votre foie recouvert d'un papier sulfurisé, mettez un poids (une briquette de soupe, par exemple), avant de mettre la terrine au réfrigérateur pour 24 heures.

Au bout de 24 heures, retirez le poids et mettez le couvercle sur votre papier sulfurisé.

NB - S'il vous restait du gras de cuisson et que vous ayez envie de l'étendre en une couche sur votre foie gras pour la protéger encore mieux : chauffez doucement le gras dans une casserole, enlevez le papier sulfurisé et versez le gras (sans les impuretés) sur votre terrine. Puis mettez le couvercle et refroidissez la terrine pendant une heure ou deux. Enfin, remettez le papier sulfurisé et le couvercle sur la couche de gras solidifiée, et remplacez la terrine au réfrigérateur pour 1 ou 2 jours supplémentaires.

## Pintade farcie aux fruits secs

- 100 gr de pruneaux
- 100 gr de figues séchées moelleuses
- 100 gr d'abricots secs moelleux
- 100 gr d'amandes effilées
- 150 gr d'un mélange de cerneaux de noix et noix de Pecan
- 1 cc de ras-el-hanout
- 40 cl de vin rouge
- 60 gr de sucre
- 1 petit bouquet de cerfeuil ciselé
- 5 ml d'huile d'olive extra vierge
- 50 gr de beurre
- Sel de Guérande
- Poivre du moulin aux 5 baies



Épluchez et émincez les oignons. Faites-les fondre 10 minutes dans le beurre, dans une sauteuse. Ajoutez le sucre, le vin, les amandes, du sel et du poivre. Laissez cuire 30 minutes sur feu moyen jusqu'à ce qu'ils soient confits.

Coupez les fruits secs en dés. Mélangez-les avec la chair à saucisse, la moitié de l'oignon confit aux amandes, les noix hachées, le cerfeuil, du sel et du poivre.

Mélangez l'huile avec le ras-el-hanout dans un bol. En mettre la moitié dans la farce et gardez le reste en le mélangeant avec 250 ml de bouillon de volaille.

Garnissez la pintade avec la farce, ficellez-la fermement. Déposez dans un plat allant au four, salez et poivrez, puis nappez-la d'huile au ras-el-hanout. Placez la pintade dans le four froid. Allumez celui-ci à 170°C et faites cuire la pintade pendant 1h45 en la retournant et en l'arrosant toutes les 15 minutes, avec le mélange d'huile d'olive au ras-el-hanout et bouillon de volaille.

Sortez la pintade, enveloppez-la 15 minutes dans de l'aluminium avant de la découper.

## Bûche de Noël fruits mascarpone

*Cette bûche peut se faire avec toute sortes de fruits (framboises, abricots, pêches, mangues, fruits rouges...).*

### Pour 6 personnes

- 4 œufs
- 125 g de farine
- 100 g de sucre en poudre
- 2 sachets de sucre vanillé
- 1 cuillère à café de levure chimique
- Sirop de fruits
- Rhum
- 200 g de mascarpone
- 450 g de fruits (frais ou surgelés)
- 2 cuillères à soupe de sucre en poudre
- 300 g de mascarpone
- 3 cuillères à café de sucre glace
- 2 cuillères à café de vanille liquide



Photo et recette marmiton.org

### Préparation du gâteau roulé.

Séparez les blancs des jaunes d'œufs.

Ajoutez le sucre et sucre vanillé aux jaunes d'œufs et battre le mélange jusqu'à blanchiment. Ajoutez ensuite doucement la farine et la levure chimique. Montez les blancs d'œufs en neige et les incorporer au mélange.

Étalez le mélange sur la plaque du four préalablement beurrée et enfournez pendant environ 10 minutes après avoir préchauffé votre four à 200 °C.

### Préparation de la garniture (pendant la cuisson du gâteau roulé) :

Mixez environ 200 g de fruits et les mélanger à environ 200 g de mascarpone et les 2 cuillères à soupe de sucre.

Préparez le sirop au rhum en mettant le même volume de sirop et rhum dans un bol et environ 3 fois le volume en eau.

Une fois le gâteau roulé cuit, le démouler sur un linge humide et humidifiez l'autre face avec le mélange de sirop au rhum à l'aide d'un pinceau.

Une fois le gâteau humidifié, coupez les bords du gâteau afin d'obtenir un joli rectangle (enlever les bords trop secs qui risqueraient de casser lors du roulage !!).

Étalez le mélange mascarpone et fruits sur le gâteau.

Parsemez ensuite sur le mélange étalé, environ 200 g de fruits non mixés (en réserver 50 g environ pour la décoration).

Ensuite, rouler le biscuit.

Préparation du glaçage : prendre les 300 g de mascarpone restants et y mélanger le sucre glace et l'extrait de vanille.

Étalez ensuite sur le gâteau roulé ce mélange, à l'aide d'une spatule.

Pour la décoration : faites des rainures sur le glaçage à l'aide d'une fourchette.

Réservez au réfrigérateur plusieurs heures.



# sudoku

			7	3		1	8	9
9		1	8			7	6	
		7	5				4	
		4						2
6	1	3				5	7	4
2						8		
	7				8	4		
	2	5			7	9		8
4	9	8		1	2			

Facile

	1		7	4			8	
3				6			7	
		9			1	6		
	6		9			8		7
7			1	4				5
2		5			3		9	
		8	2			9		
	2			9				8
	3			1	8		5	

Moyen

				9			4	2
			5			8		
4		5	1				9	
	8			1				
		1	6	4	7	9		
			2				7	
	5				1	3		8
		2			6			
1	7			3				

Difficile

	3		5					
1		8		6				
		7		8	1		3	
	8					6		7
6								5
2		4					8	
	4		1	2		7		
				7		5		3
					5		2	

Diabolique

Jeux (solutions)

Pour les enfants :



Aide Pétronille la chenille à traverser le champignon et aller se cacher derrière les feuilles



7 erreurs se sont glissées dans le second tableau d'automne. A toi de les trouver !

Mots cachés



Des mots à l'occasion de Noël

t	i	s	a	p	i	n	p	b	m	p	r
i	r	p	s	è	o	j	o	u	e	t	d
g	s	a	h	r	é	o	u	o	r	r	é
g	r	i	e	g	t	p	h	d	a	c	
g	u	n	b	n	c	u	é	o	é	i	o
s	a	i	n	o	e	l	e	t	c	n	r
c	e	t	r	ë	e	a	r	t	e	n	a
u	d	u	r	i	d	h	u	e	m	a	t
r	a	l	i	l	a	i	n	a	b	i	i
u	c	o	n	o	u	n	o	u	r	s	o
b	t	u	t	t	e	s	d	l	e	i	n
é	h	l	c	r	i	a	o	e	l	e	s

père-noël, traineau, renne, hotte, sapin, lutin  
décorations, étoile, guirlande, décembre  
jouet, train, poupée, nounours, cadeau



## Solution sudoku

5	4	2	7	3	6	1	8	9
9	3	1	8	2	4	7	6	5
8	6	7	5	9	1	2	4	3
7	8	4	1	6	5	3	9	2
6	1	3	2	8	9	5	7	4
2	5	9	4	7	3	8	1	6
3	7	6	9	5	8	4	2	1
1	2	5	6	4	7	9	3	8
4	9	8	3	1	2	6	5	7

Facile

6	1	2	7	4	9	5	8	3
3	5	4	8	6	2	1	7	9
8	7	9	3	5	1	6	2	4
4	6	1	9	2	5	8	3	7
7	9	3	1	8	4	2	6	5
2	8	5	6	7	3	4	9	1
5	4	8	2	3	7	9	1	6
1	2	7	5	9	6	3	4	8
9	3	6	4	1	8	7	5	2

Moyen

8	1	6	7	9	3	5	4	2
2	9	7	5	6	4	8	3	1
4	3	5	1	8	2	6	9	7
7	8	3	9	1	5	2	6	4
5	2	1	6	4	7	9	8	3
9	6	4	3	2	8	1	7	5
6	5	9	4	7	1	3	2	8
3	4	2	8	5	6	7	1	9
1	7	8	2	3	9	4	5	6

Difficile

4	3	6	5	9	2	8	7	1
1	9	8	3	6	7	4	5	2
5	2	7	4	8	1	9	3	6
9	8	1	2	5	3	6	4	7
6	7	3	9	4	8	2	1	5
2	5	4	7	1	6	3	8	9
3	4	5	1	2	9	7	6	8
8	1	2	6	7	4	5	9	3
7	6	9	8	3	5	1	2	4

Diabolique



**OISE**  
**SENIORS**  
PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE



Le Centre Social et Culturel de  
Lassigny organise  
**CAFE OU THE ?**  
Goûter en musique



+ 60ans



**SAMEDI 15 DECEMBRE**

**De 15H à 19H**

**Au Centre Social de Lassigny**

*Ambiance assurée par « Musicalement votre 60 »*



Gratuit

Renseignements – Inscription obligatoire –  
Des difficultés de transport, contactez-nous :

**Filomena CHIAROLANZA**

Chargée des Actions Seniors

03-44-43-51-60

[seniors@oise.fr](mailto:seniors@oise.fr)



Transport  
gratuit

**LE CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE  
POUR LES SÉNIORS**



COMPOSITION DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS :

Membres de droit



Membres experts :





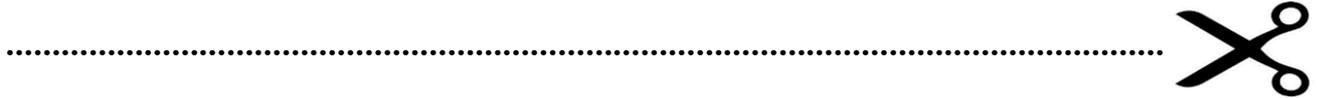
Coupon réponse pour la cérémonie des vœux 2019  
à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie avant  
le 28 décembre 2018.



**Mr Sébastien Nancel**  
*Maire de Lagny*  
*Conseiller départemental*  
*Vice-président de la Communauté*  
*de commune du Pays des sources*



Ses Adjoints,  
Et l'ensemble du Conseil Municipal de Lagny,  
**ont le plaisir de vous inviter,**  
**à la cérémonie des Vœux de la municipalité ainsi qu'à**  
**l'inauguration de la maison des associations**  
**et de la culture de Lagny.**  
qui auront lieu le  
**Dimanche 06 janvier 2019**  
**à 11h à la salle des fêtes de Lagny**

Coupon réponse pour l'invitation à la cérémonie des vœux 2019  
Du dimanche 06 janvier 2019

Nom : .....

Prénom : .....

Nbr d'adulte (s) présent (s) : .....

Nbr d'enfant (s) présent (s) : .....

---